

Rapport financier de l'année 2009

Pour sa 4^{ème} année d'existence, l'association atteint son « rythme de croisière » du point de vue financier.

Commentaires sur le compte de résultat 2009

L'année 2009 dégage un excédent de 608 euros.
Ce résultat s'inscrit dans le report à nouveau début 2010.

Les charges

Le compte de résultat montre 51 257 € de charges, soit 24 % de plus par rapport à 2008.

En effet, les charges de personnel (32 590 €) sont en augmentation de 39 % et comprennent le salaire et les charges sociales :

- de l'animateur coordinateur à plein temps depuis le 1^{er} février
- d'une nouvelle animatrice à 23h/semaine depuis début mars.

Les charges de personnel représentent 63 % des charges comme en 2008.

C'est le poste le plus important, ce qui semble normal pour une association rendant des services et n'ayant pas de locaux.

Les charges de gestion, d'animation et d'études (13 672 €) restent quasi constantes, malgré les dépenses générées par le 2^{ème} poste salarié. Ces frais restent modérés et l'année montre une gestion contrôlée des dépenses.

Les produits

L'ensemble des produits reste constant par rapport à 2008.

Pourtant l'origine des produits a grandement varié.

En effet, si la subvention Emploi tremplin reste stable, plusieurs autres subventions, sur projets, n'ont pas été renouvelées. La subvention de l'Etat, qui finance le 2^{ème} poste salarié est venue en compensation.

Le Conseil Régional de Franche-Comté finance le poste d'animateur-coordinateur depuis février 2007, durant 3 ans, dans le cadre d'un Emploi Tremplin.

Les ressources propres représentent 53 % en 2009 des produits contre 45 %, ce qui montre la volonté de l'association de rechercher en partie son autonomie financière.

L'association n'est donc plus dépendante uniquement des subventions.

D'autres aides, plus discrètes mais tout aussi appréciées, sont enregistrées en comptabilité sous forme de dons.

Certaines, non moins importantes, ne sont pas enregistrées en comptabilité : dons en nature, prêt de matériel, mise à disposition de locaux, action bénévole, service gratuit...

La quote-part de subventions d'investissement de 3 646 € est de même montant que les amortissements sur les matériels inscrits en charges. En effet, les matériels sont achetés quasi intégralement par des subventions d'équipement.

Les 3000 € de transferts de charges correspondant à la prestation d'étude pour l'Office de Tourisme, contractualisée tardivement, dont le premier acompte a été versé début 2010, mais dont le travail a commencé en 2009.

Commentaires sur le bilan 2009

Les immobilisations

Les immobilisations (23 355 €) sont constituées en grande partie par des matériels de randonnée adaptée (20 800 €), Elles sont amorties en linéaire sur 3 à 5 ans. Elles correspondent presque exactement aux montants des subventions d'équipement, inscrites au passif et amorties selon les mêmes règles.

Ces subventions d'équipement sont celles de la Fondation de France et de la Caisse d'Epargne.

Financement des investissements

Fondation de France	-		
Investissements	fournisseur	montant	date
Joëlette rouge mod. 2006	Ferriol Matrat	2 550.30	06.04.07
Lomo Travel	Marconnet technologies	778.38	27.02.07
Ordinateur portable	Expert	1 409.99	06.09.07
Jeu de boules Boccia	Idemat	301.21	27.05.08
Ordinateur de bureau	Informatique et gestion	502.00	28.06.08
FTC Hippocampe	Vipamat Technologies	2 168.79	14.11.08
Module Lugicap	Plimetal	1 726.01	17.11.08
Joëlette orange mod. 2008	Ferriol Matrat	2 693.51	19.11.08
Abri de stockage	Castorama	353.65	12.03.08
	Total investissements	12 483.84	

Caisse d'Epargne - PELS			
Investissements	fournisseur	montant	date
Joëlette orange mod. 2007	Ferriol Matrat	2 572.94	12.05.07
FTT 4 roues Fitngo occasion	Loisirs Assis Evasion	2 000.00	03.07.07
FTT 4 roues Fitngo occasion	Loisirs Assis Evasion	2 000.00	03.07.07
FTT 4 roues Trièves	Evolucycle	4 009.00	23.10.07
Niveau optique de chantier	Big mat Rollin	289.00	22.01.08
	Total investissements	10 870.94	

TOTAUX	23 354.78
---------------	------------------

Les fonds propres

Les fonds propres se montent désormais à 12 432 €, après 4 années d'existence, témoignant d'une bonne santé de l'association.

Les créances

Les créances (14 700 €) sont :

- des factures de prestations récentes restant à encaisser auprès d'usagers, soldées en 2010, pour 11 700 €
- les 3000 € de transferts de charges correspondant à la prestation d'étude pour l'Office de Tourisme, contractualisée tardivement, dont le premier acompte a été versé début 2010, mais dont le travail a commencé en 2009.

Les dettes

Les dettes (8 786 €) sont constituées des charges sociales à décaisser début 2010, et des notes de frais de Thierry Nézet à rembourser en 2010. Ces notes sont soldées progressivement et prudemment avec délai, en fonction de la trésorerie prévisionnelle.

Toutefois, les disponibilités sont suffisantes pour régler toutes les dettes à court terme.

Les disponibilités

De 11 496 €, elles sont suffisantes pour régler les dettes à court terme.

D'autre part, l'association bénéficie d'autorisations de découvert à hauteur de 8 000 €.

Les produits constatés d'avance

Ces 6 000 € correspondent à un acompte du CDT du Doubs, perçu en décembre 2009, pour une prestation ayant débuté en 2010.

Conclusion pour 2009

En synthèse, nous pouvons constater que la progression économique de l'association, bien que lente, est certaine. Les finances de l'association sont saines.

Perspectives 2010

Budget prévisionnel 2010

Le budget de 2010, est établi avec prudence :

- en surévaluant certaines charges
- en ne comptant en produits que ce qui est certain (contrats, commandes) ou fortement reproductible (formation).

Ce budget prévoit un excédent de 1 567 € en 2010.

Subventions

La subvention Emploi Tremplin, octroyée par le Conseil régional de Franche-Comté depuis 3 ans, est reconduite pour 2 ans, à raison de 10 000 € par an.

Le budget prévoit l'obtention de subventions sur projets à hauteur de 5 000 €.

D'autre part, plusieurs dossiers ont été présentés et seront présentés en vue de rechercher des financements complémentaires. Si ceux-ci se concrétisent, certains projets généreront des charges nouvelles, en contrepartie.

Montant des adhésions

Les cotisations 2010 sont inchangées depuis plusieurs années.

- 10 euros de cotisation individuelle,
- 40 euros d'adhésion pour les personnes morales.

Les cotisations 2011 sont à débattre.

Charges

Le poste important et nouveau (7 200 €) correspond à la location d'un appartement et d'un garage, actuellement en recherche à Besançon.

Afin de s'engager définitivement par la signature d'un bail, nous vérifierons que nous disposons des ressources suffisantes.

Les honoraires d'animation (2 100 €) sont destinés à déléguer l'encadrement de certaines animations, jusqu'alors assurées par notre animateur-coordonateur.

A Besançon, le 20 mars 2010
La présidente, Simone Froissard-Landoz

La trésorière, Gisèle Lamy

